



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 6 septembre 2024

Mobilisation des avoirs russes par le ministère des Armées au profit de l'Ukraine

Aux côtés d'autres États membres, le ministère des Armées français participera à la mise en œuvre de la nouvelle mesure de soutien à l'Ukraine de la Facilité européenne pour la paix* de l'Union européenne. Cette mesure utilise 1,4 milliard d'euros provenant du produit des avoirs russes immobilisés à des fins d'achat d'équipements militaires pour l'Ukraine.

La Commission européenne s'est accordée avec la Direction générale de l'armement pour qu'elle procède, avec ce financement, à l'acquisition rapide auprès de l'industrie française de matériels prioritaires pour l'Ukraine dans les domaines des munitions, de l'artillerie et de la défense aérienne, pour un montant de 300 millions d'euros sur l'année 2024.

Il s'agit d'une opportunité pour poursuivre la montée en cadence de l'industrie française en soutien à l'Ukraine.

* La Facilité européenne pour la paix (FEP) est un instrument extrabudgétaire adopté sur décision du Conseil le 22 mars 2021, dont les actions s'inscrivent dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Elle vise à renforcer la capacité de l'UE à prévenir les conflits, à consolider la paix et à renforcer la sécurité internationale, à travers le financement d'opérations et de mesures d'assistance.

Contacts media :

Direction générale de l'armement
Service de presse
dga.presse.fct@def.gouv.fr
09 88 67 29 25

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense DlCoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15